
Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration tenue les 25 et 26 novembre 2025

Cote du document: EB 2025/146/R.29

Point de l'ordre du jour: 12

Date: 8 décembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: d.brown@ifad.org

Enika Basu

Conseillère technique principale auprès
du Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: e.basu@ifad.org

Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration tenue les 25 et 26 novembre 2025

I. Introduction

1. Le Conseil d'administration s'est réuni en modalité hybride les 25 et 26 novembre 2025, dans le cadre d'une consultation sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis pour examen en ligne, d'une part et, d'autre part, sur des projets et programmes et des propositions de don devant être soumis pour approbation à sa prochaine session de décembre. La consultation venait compléter les différentes observations écrites que les États membres avaient transmises aux équipes de pays, et auxquelles ces dernières avaient répondu par écrit.
2. Les points abordés comprenaient six projets d'investissement, sept COSOP (dont cinq accompagnés d'une évaluation de la stratégie et du programme de pays), un programme d'options stratégiques régional (RESOP), une opération non souveraine et un don au secteur privé. Les COSOP examinés concernaient l'Égypte, le Ghana, l'Inde, la République démocratique populaire lao, la République dominicaine, Sri Lanka et le Tadjikistan; le RESOP portait sur les îles du Pacifique; et les propositions d'investissement concernaient des projets visant le Bangladesh, le Botswana, le Burkina Faso, l'Ouganda, la République centrafricaine et le Rwanda. L'opération non souveraine était axée sur la région de l'Afrique orientale et australe, et le don au secteur privé visait l'Ouzbékistan dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe.
3. Ont participé à la consultation des représentants de 18 États membres siégeant au Conseil d'administration¹, ainsi que des représentants de trois autres États membres², qui se sont exprimés lors de l'examen des COSOP et projets concernant leur pays respectif. Des représentants des peuples autochtones et de l'Union européenne ont également assisté aux échanges en qualité d'observateurs.
4. Présidée par le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la consultation a réuni la Directrice générale du Bureau de l'exécution technique; la Directrice générale du Bureau de l'efficacité du développement; la Conseillère juridique et Cheffe des services juridiques et de la gouvernance; les directeurs des divisions concernées; des directeurs de pays; des responsables techniques de projet; la Secrétaire du FIDA; et d'autres membres du personnel du Fonds. La première journée comportait une séance le matin et une l'après-midi, et la seconde une séance le matin.
5. Les représentants ont posé des questions et donné des avis stratégiques et techniques aux équipes. Les États membres ont exprimé un large soutien aux projets et COSOP présentés, en particulier à l'accent mis sur le climat, l'environnement, les jeunes et les femmes. La direction a quant à elle pris note de l'appel des Membres en faveur d'une plus grande attention portée à l'agroécologie et à la nutrition, précisant que ces priorités étaient déjà prises en compte dans les projets présentés tout au long de l'année. Elle a remercié les États membres de leur participation active et de leurs judicieuses observations et questions, auxquelles elle espérait avoir répondu de manière adéquate. Il a en outre été rappelé aux Membres qu'en cas de questions supplémentaires, ils pouvaient demander des

¹ Représentants au Conseil d'administration de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Angola, de l'Autriche, du Canada, de la Chine, de l'Égypte, de l'Érythrée, de la Finlande, de la France, de l'Inde, du Mexique, du Nigéria, du Pérou, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.

² Botswana, Luxembourg et Sri Lanka.

éclaircissements par écrit aux équipes de projet. Les échanges ont porté sur les points suivants:

- **Ouganda et Rwanda.** Les Membres ont formulé des questions sur les garanties environnementales et sociales, en particulier en Ouganda. La direction a souligné que le Projet national d'appui à la production d'huile de palme disposait d'un solide cadre de garanties³, prévoyant des plans d'atténuation, des audits annuels et des mécanismes de réponse aux doléances tant au niveau communautaire que national. Une évaluation environnementale était en cours pour analyser les impacts cumulatifs de l'expansion du palmier à huile, en s'appuyant sur les enseignements tirés du site de Kalangala, visité par des membres du Conseil en 2023. Concernant le Rwanda, la direction a réaffirmé que le Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – Phase II intégrait les leçons tirées de l'application de garanties précédemment établies, en portant une attention particulière à l'utilisation de l'eau et aux risques de ruissellement de nutriments ou de produits agrochimiques.
- **Burkina Faso et République centrafricaine.** Les Membres ont demandé des assurances quant à la viabilité des projets conçus présentant des déficits de financement. La direction a précisé que ces projets étaient modulables: leur analyse économique reposait sur des financements garantis, tandis que les ressources additionnelles visaient à étendre leur portée et à renforcer leur impact. La direction a également insisté sur l'évolution des modalités de supervision, qui s'appuyaient davantage sur des institutions et des organisations non gouvernementales locales dans les contextes fragiles.
- **Bangladesh.** La direction a pris acte des préoccupations relatives au risque fiduciaire et confirmé que les mesures d'atténuation retenues s'inspiraient de l'expérience acquise par le FIDA dans le cadre de sa collaboration avec l'entité d'exécution dans le pays.
- **COSOP.** La direction s'est félicitée du soutien exprimé concernant l'orientation stratégique, le respect des recommandations issues des évaluations et l'accent mis sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. En ce qui concerne l'Égypte, elle s'est engagée à explorer des possibilités d'accéder aux marchés du carbone grâce à la séquestration des émissions au niveau des projets, considérée comme un avantage connexe aux investissements. Les observations sur le COSOP établi pour la République dominicaine ont été bien reçues et alimenteraient les délibérations sur ce document à la session du Conseil en décembre, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la performance du secteur rural. Le RESOP pour les îles du Pacifique a également reçu un bon accueil. La direction a précisé que ce programme s'appuyait sur les priorités régionales sans pour autant exclure les approches propres à chaque pays. En ce qui concerne l'Inde, la direction a souligné que les enjeux nutritionnels étaient pris en compte grâce à des investissements dans les cultures sous-utilisées et à l'accent mis sur les partenariats au niveau national. S'agissant de la République démocratique populaire lao, la direction a pris note de la suggestion de renforcer la participation aux groupes de travail sectoriels et à la concertation sur les politiques.
- **Secteur privé.** La direction a remercié les Membres pour leur soutien à la croissance du portefeuille d'opérations du FIDA avec le secteur privé, et réaffirmé que les opérations non souveraines reposaient sur des processus de sélection rigoureux, préservaient le bilan du FIDA et poursuivaient des objectifs d'impact ambitieux et équilibrés.

³ <https://www.ifad.org/documents/48415603/49574683/Environmental+and+Social+Impact+Statement.pdf/dd37aab1-ed79-ac95-edd9-dc3e9aa7552?t=1726609858016>

II. Résumé des propositions et des délibérations

A. Asie et Pacifique

Îles du Pacifique – Programme d'options stratégiques régional (EB 2025/OR/19)

6. Au nom des pays insulaires du Pacifique, le représentant des Fidji a exprimé son soutien au RESOP. Des États membres ont demandé des précisions sur les stratégies nutritionnelles, la participation du secteur privé et les dépenses logistiques. Le FIDA a confirmé que le RESOP abordait ces questions et précisé que la stratégie régionale n'excluait pas les projets propres à chaque pays.

Inde – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/25 + Add.1)

7. Les échanges ont essentiellement porté sur les partenariats, la nutrition, l'inclusion des personnes handicapées et les difficultés de mise en œuvre. Le FIDA a confirmé que le COSOP renforcerait la collaboration institutionnelle, l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels et le ciblage inclusif, ainsi que le suivi-évaluation et la gestion financière.

République démocratique populaire Iao – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/20 + Add.1)

8. Les États membres ont salué la concordance du COSOP avec les priorités nationales et la prise en compte des considérations liées à la résilience climatique. Des questions ont été posées sur la contribution à l'élaboration des politiques et l'agroécologie. Le FIDA a confirmé que le COSOP prévoyait de renforcer la collaboration dans le pays et le recours à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Sri Lanka – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/21)

9. Les États membres se sont félicités de la priorité accordée par le COSOP à la réduction de la pauvreté rurale et de sa concordance avec les priorités nationales du Gouvernement.

Bangladesh – Croissance au service de la résilience climatique, de l'entrepreneuriat écologique et de la nutrition (GREEN) (EB 2025/146/R.2)

10. Les États membres ont salué la conception du projet GREEN et son appropriation par le Gouvernement, soulignant l'importance de la gouvernance et d'une participation inclusive aux marchés. En réponse aux questions d'États membres, le FIDA a expliqué que le projet prévoyait de renforcer les systèmes fiduciaires et d'apporter un appui au développement des filières et aux technologies climato-compatibles.

B. Afrique orientale et australe

Botswana – Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Botswana (BoLCoP) (EB 2025/146/R.3)

11. Le Gouvernement botswanais a exprimé son soutien au projet. Des États membres ont demandé des éclaircissements sur la pérennité, la participation du secteur privé et l'attention accordée à la nutrition. Le FIDA a indiqué qu'en complément de cette opération souveraine, une opération non souveraine avait été conçue avec une banque commerciale pour proposer une ligne de crédit aux éleveurs et aux entreprises. Le projet comprenait des approches tenant compte de la nutrition, notamment des activités de sensibilisation et de diversification alimentaire à l'intention des ménages. La pérennité du projet serait assurée grâce à la collaboration avec des organismes publics et des entités privées.

Rwanda – Projet d’irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – Phase II (KIIWP2) (financement additionnel) (EB 2025/146/R.4)

12. Les États membres ont salué l’attention portée à l’irrigation climato-résiliente, à la remise en état des bassins versants et au développement inclusif des entreprises agricoles. Des Membres ont demandé si des garanties étaient bien prévues. La direction a réaffirmé que la phase II du projet tirait les enseignements de l’application de garanties établies antérieurement, en accordant une attention particulière à l’utilisation de l’eau et au ruissellement de nutriments ou de produits agrochimiques. Elle a précisé que l’irrigation au goutte-à-goutte n’était pas adaptée à la topographie locale. Elle a souligné qu’un plan complet de mobilisation des parties prenantes et un mécanisme de réponse aux doléances étaient en place. Le Ministère de l’agriculture et des ressources animales avait confirmé la parfaite concordance du projet avec les stratégies nationales. Le FIDA a précisé que le déficit de financement résultait de la hausse des prix liée à l’impact de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine.

Ouganda – Projet national d’appui à la production d’huile de palme (NOPP) (financement additionnel) (EB 2025/146/R.5)

13. Des États membres ont posé des questions sur les risques environnementaux et les évaluations de l’impact environnemental et social. Le FIDA a confirmé que de telles évaluations étaient une condition préalable à tout investissement et devaient être autorisées par l’Autorité nationale chargée de la gestion de l’environnement et affichées publiquement par le FIDA pendant 120 jours. La direction a mis en avant le solide cadre de garanties du projet⁴, qui prévoyait des plans d’atténuation, des audits annuels et des mécanismes de réponse aux doléances tant au niveau communautaire que national. Une évaluation environnementale était en cours pour analyser les impacts cumulatifs de l’expansion du palmier à huile, en s’appuyant sur les enseignements tirés du site de Kalangala, visité en 2023 par des représentants au Conseil d’administration. Des agents de vulgarisation surveillaient l’application des garanties, et un mécanisme de réponse aux doléances était opérationnel à tous les niveaux. Concernant les maigres résultats obtenus à mi-parcours, il a été expliqué que les retards étaient dus à l’approbation tardive des évaluations de l’impact environnemental et social. Le projet prévoyait de solides garanties pour assurer le bon déroulement des acquisitions de terres, selon le principe du consentement mutuel entre l’acheteur et le vendeur. Ce principe était déjà appliqué dans le cadre du projet actuel et continuerait de l’être durant la phase couverte par le financement additionnel. Les agriculteurs étaient organisés en petits groupes, et leurs chefs de file étaient chargés de surveiller les éventuels empiètements sur les zones sensibles. Une question a été posée au sujet d’un signalement visant la société privée Bidco Uganda Limited, concernant l’expropriation de terres. La direction a précisé qu’aucune plainte n’avait été enregistrée concernant les pratiques de Bidco, et qu’il n’y avait donc aucun problème de réputation. De plus, tous les rapports, études et audits relatifs aux opérations de la société étaient rendus publics.

C. Amérique latine et Caraïbes

République dominicaine – Programme d’options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/22 + Add.1)

14. Les États membres ont manifesté leur soutien au COSOP pour la République dominicaine, et constaté que les recommandations issues de l’évaluation de la stratégie et du programme de pays réalisée par le Bureau indépendant de l’évaluation du FIDA avaient été prises en compte. Ils ont demandé des précisions sur le cadre d’évaluation – en particulier les indicateurs de sous-alimentation et l’évaluation de la performance du secteur rural, le rôle du secteur du tourisme dans

⁴ <https://www.ifad.org/documents/48415603/49574683/Environmental+and+Social+Impact+Statement.pdf/dd37aab1-ed79-ac95-edd9-dc3e9aa7552?t=1726609858016>.

l’élargissement de l’accès des petits exploitants aux marchés, et les avancées attendues en matière d’inclusion financière grâce au partenariat avec une banque publique de développement prévu dans le futur projet de gestion durable des eaux et d’inclusion productive des petits exploitants agricoles (RIEGO+). La direction a répondu à toutes les questions de façon claire et détaillée.

D. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Tadjikistan – Programme d’options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/27)

15. Le représentant du Tadjikistan a exprimé un soutien marqué au COSOP, en soulignant sa concordance avec les priorités nationales et la capacité du FIDA à mobiliser des cofinancements climatiques. Les Membres ont salué l’accent mis sur les filières de l’élevage et de produits laitiers. Le FIDA a souligné que les partenariats avec le secteur privé et les services financiers en milieu rural étaient au cœur du nouveau projet.

Égypte – Programme d’options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/16 + Add.1)

16. Le représentant de l’Égypte a exprimé son solide appui au COSOP. Les États membres ont salué l’importance accordée aux activités hors prêts et la robustesse du ciblage. La direction leur a assuré que les préoccupations relatives à l’usage de produits agrochimiques seraient prises en compte grâce à des mesures en faveur de l’agriculture climato-compatible et de la gestion intégrée des ravageurs.

E. Afrique de l’Ouest et du Centre

Burkina Faso – Opération de renforcement des infrastructures agricoles et de marché pour la souveraineté alimentaire (ORIAM-SA) (EB 2025/146/R.6)

17. Le Gouvernement burkinabé a réaffirmé l’importance du projet pour la souveraineté alimentaire de son pays. Les questions soulevées ont essentiellement porté sur le déficit de financement, le ciblage des personnes déplacées dans leur propre pays et l’état de préparation à la mise en œuvre. Le FIDA a confirmé qu’une approche modulaire de la mise en œuvre serait adoptée et des fonds additionnels mobilisés. La direction a confirmé que l’objectif consistant à inclure 5% de personnes déplacées était réalisable dans ce contexte fragile. Les dispositions du manuel d’exécution du projet et l’Initiative nationale Lijeeguoli faciliteraient un démarrage rapide des activités.

République centrafricaine – Programme d’appui à la promotion de l’agrobusiness résilient au changement climatique (PARCA) (EB 2025/146/R.7)

18. La République centrafricaine s’est félicitée du caractère participatif de la conception du programme. Les principaux points abordés ont porté sur la contribution en nature du Gouvernement (notamment sous la forme d’une évaluation foncière et d’exonérations fiscales), le ciblage géographique (zones d’intervention sécurisées où des opérations du FIDA étaient déjà en cours) et le recrutement d’une assistance technique internationale par appel d’offres international, visant à renforcer les capacités nationales les quatre premières années.

Ghana – Programme d’options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/14 + Add.1)

19. Les États membres se sont interrogés sur les difficultés de mise en œuvre, la pérennité des interventions et les partenariats. La direction a précisé que certains investissements avaient été préalablement restructurés lorsque cela s’était avéré nécessaire. La question de la pérennité serait abordée dès le début de chaque projet, et une attention particulière serait accordée au renforcement des capacités locales. Des possibilités de partenariat seraient activement recherchées.

F. Opération non souveraine dans le secteur privé

AgDevCo Ventures: Galvaniser les petites et moyennes entreprises agricoles à fort potentiel d'impact en Afrique de l'Est dès les premiers pas (EB 2025/146/R.9 + Add.1)

20. Les États membres ont accueilli favorablement l'investissement sous forme de prêt de second rang relevant d'une opération non souveraine, en soulignant sa complémentarité avec des initiatives telles que le programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling) et sa conformité avec le Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé. La direction a confirmé que tous les projets d'opération non souveraine reposaient sur des processus de sélection rigoureux. Les risques associés à cette opération n'auraient pas d'incidence sur le bilan du FIDA, et les objectifs d'impact avaient été définis de manière à concilier résultats en matière de développement et viabilité financière. Plusieurs membres ont demandé des précisions sur ce type d'investissement au regard de l'appétence du FIDA pour le risque. Ils se sont également interrogés sur l'évolution du portefeuille d'opérations non souveraines, notamment sur la constitution de la réserve de projets et son adéquation avec les COSOP, la gestion des risques entre créanciers et des risques de change, et les possibilités d'affiner les objectifs d'impact (concernant par exemple les jeunes ou la nutrition). La direction a pris note de ces questions plus générales, indiquant que certains aspects faisaient encore l'objet de délibérations en interne, étant donné que la mise en œuvre des opérations non souveraines n'en était qu'à ses débuts. Elle a souligné que l'opération avec AgDevCo Ventures avait été conçue de manière à trouver le juste équilibre entre impact et rendement, grâce à un accompagnement ciblé des entreprises agroalimentaires en phase de démarrage (en tenant compte notamment des considérations liées à la nutrition). De manière générale, la diversification des risques sectoriels et des risques de change ainsi qu'une collaboration proactive avec les équipes de pays étaient prévues afin de constituer un portefeuille d'opérations non souveraines équilibré, en majeure partie hors bilan, s'inscrivant dans un cadre évolutif d'appétence pour le risque et d'impact.

G. Don au secteur privé

Uzbek REMIT: Débloquer les fonds et compétences au service des entrepreneurs ruraux (EB 2025/146/R.8)

21. Les États membres ont salué l'octroi du don et ont posé des questions sur la viabilité des mini-agences prévues. Le FIDA a précisé que leur coût serait pris en charge par la banque partenaire. Les questions soumises par écrit concernant le ciblage, le suivi et la durabilité ont également été examinées. La direction a souligné l'application rigoureuse de mesures de diligence raisonnable renforcées, confirmé l'absence de préoccupations en matière de conformité et assuré que le don respectait les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, de sanctions et de gouvernance.